

Caen la mer

MAGAZINE



DOSSIER P.12

COLLECTE DES DÉCHETS : TOUT CE QUI CHANGE

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNAUTÉ URBAINE

En DANS CE NUMÉRO Bref



4

L'EMPLOI,
UN ENJEU FORT
POUR ATTIRER
DES TALENTS



© Chabanne architecte - aer.studio

9

LES PROJETS
MENÉS EN 2021



22

DES AIRES DE
COVOITURAGE
AMÉNAGÉES
POUR FACILITER
LES TRAJETS



© Hockey Club de Caen

29

CHARLOTTE CAGIGOS,
GARDIENNE
DES DRAKKARS



©Christine Raout

26

MUSIQUE EN PLAINE
PART EN STREAM

Sommaire

n° 54 • Avril 2021

- 4** DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 6** VIE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE
- 22** TRANSPORTS
- 24** AU CŒUR DES COMMUNES
- 26** CULTURE
- 30** AGENDA
- 31** PORTRAIT

DOSSIER



© Caen la mer

12

COMMUNAUTÉ URBAINE

COLLECTE DES DÉCHETS :
TOUT CE QUI CHANGE



L'Édito en 3 QUESTIONS

Joël Bruneau

Président de la Communauté urbaine Caen la mer

COMMENT ENVISAGEZ-VOUS L'AVENIR DE CAEN LA MER ?

Le contexte que nous traversons nous conduit à nous interroger collectivement sur notre avenir. L'ensemble des acteurs du territoire a besoin de connaître les grandes orientations de ces prochaines années, les enjeux et les défis que le territoire devra relever à court, moyen et long termes. J'ai donc souhaité que Caen la mer travaille sur son projet de territoire. C'est en quelque sorte une feuille de route qui fixe un cap clair de développement, un projet écrit à la fois par les habitants, les acteurs économiques, culturels, sociaux... par toutes celles et ceux qui ont envie de partager leurs idées. L'objectif est d'aboutir d'ici quelques mois à la concrétisation de ces réflexions par la rédaction d'un plan d'actions.

Afin que ce projet, qui s'écrit aujourd'hui, corresponde à vos envies pour demain, je vous encourage à participer à la grande enquête que vous avez reçue dans votre boîte aux lettres et qui est également disponible sur le site de caenlamer.fr

DANS LE CONTEXTE ACTUEL, COMMENT CAEN LA MER VIENT-ELLE EN AIDE AUX ENTREPRISES ?

Nous avons mis en œuvre plusieurs dispositifs visant à répondre aux problématiques que rencontrent les acteurs économiques. Les commerçants fermés en raison de la crise sanitaire ont pu bénéficier par exemple d'une aide au loyer. Le dispositif Impulsion Résistance, mis en œuvre avec la Région Normandie, est venu soutenir plus particulièrement les entreprises du tourisme et de l'événementiel (plus de 240 aides versées pour un montant de plus de 720 000€). Pour anticiper sur la saison touristique 2021, nous avons souhaité promouvoir les sites touristiques du territoire (musées, parcs de loisirs...) avec la création d'un chèque d'une valeur de 10€. Avec ce dispositif, les habitants de Caen la mer sont au cœur même de la relance économique... un enjeu incontestable pour ces prochains mois.

QUELS SONT LES PROJETS 2021 QUI VOUS TIENNENT À CŒUR ?

La transition écologique est une priorité pour les élus de Caen la mer. Le 1^{er} avril prochain, la collecte des déchets prend un nouvel essor avec l'extension des consignes de tri pour les déchets recyclables. C'est un projet auquel je suis très attaché car il concerne tous les habitants et son succès dépendra de l'implication de chacun. Au mois de septembre prochain, les premiers bus biogaz vont être livrés. Côté vélo, Caen la mer prévoit la création de nouvelles pistes cyclables ainsi qu'une aide pour l'achat d'un vélo électrique. Des projets très variés mais dont le but est identique : contribuer à la qualité de notre environnement.

Éditeur :

Communauté urbaine Caen la mer
16 Rue Rosa Parks - CS 52700
14027 Caen


Directeur de la publication

Joël Bruneau


Responsable de la communication

Daniela Terzi

Conception éditoriale et graphique, mise en page

image  france

Rédaction

image  france et service communication
de Caen la mer

Photos

AdobeStock, Agence Franck Castel
photographies, Alix Jonet, Caenlamer,
Chabanne architecte-aer studio, Christine
Raout, Dejamobile, Exo Architectes, Foncim,
François Monier Septième Ciel Images,
Hockey Club de Caen, *image  france*, Keolis
Caen Mobilités, Ornavik, Ouistreham_Riva-
Bella_Photos, Samuel Sarfati,
Ville de Cormelles-le-Royal.

Imprimeur

Agir Graphic

Nombre d'exemplaires

151 700 ex.



Caen la mer Magazine est imprimé
sur un papier 100% recyclé.

LES COMMUNES DE CAEN LA MER

AUTHIE • BÉNOUVILLE • BIÉVILLE-BEUVILLE • BLAINVILLE-SUR-ORNE • BOURGUÉBUS • BRETTEVILLE-SUR-ODON • CAEN •
CAIRON • CAMBES-EN-PLAINE • CARPIQUET • CASTINE-EN-PLAINE • COLLEVILLE-MONTGOMERY • COLOMBELLES •
CORMELLES-LE-ROYAL • CUVERVILLE • DÉMOUVILLE • ÉPRON • ÉTERVILLE • FLEURY-SUR-ORNE • GIBERVILLE • GRENTHEVILLE •
HERMANVILLE-SUR-MER • HÉROUVILLE SAINT-CLAIR • IFS • LE CASTELET • LE FRESNE-CAMILLY • LION-SUR-MER • LOUVIGNY •
MATHIEU • MONDEVILLE • MOUEN • OUISTREHAM • PÉRIERS-SUR-LE-DAN • ROSEL • ROTS • SAINT-ANDRÉ-SUR-ORNE • SAINT-
AUBIN-D'ARQUENAY • SAINT-CONTEST • SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE • SAINT-MANVIEU-NORREY • SANNERVILLE •
SOLIERS • THAON • THUE-ET-MUE • TOURVILLE-SUR-ODON • TROARN • VERNON • VILLONS-LES-BUISSONS

L'emploi, UN ENJEU FORT POUR ATTIRER DES TALENTS

Grâce à son écosystème économique diversifié et une qualité de vie connue et reconnue, Caen la mer est un territoire dans lequel chacun peut réunir ambition professionnelle et qualité de vie.



Défendre la qualité de notre cadre de vie, de nos campagnes, de nos plages, de nos services, ou de nos produits est une priorité à laquelle s'ajoute la valorisation des emplois présents sur le territoire.

Ainsi, afin de convaincre de venir vivre, travailler et faire carrière ici, la Communauté urbaine Caen la mer, avec ses partenaires réunis sous la bannière commune « Caen-Normandie », portent des actions à l'extérieur de son territoire.

Parmi les actions mises en place pour y parvenir, Caen la mer participe régulièrement à des salons de l'emploi mettant en valeur les recruteurs locaux. Depuis trois ans, Caen la mer collabore également à l'opération Caen-Calvados à

Paris : l'idée étant d'attirer des Franciliens entre 25 et 45 ans prêts à commencer une nouvelle vie sur notre territoire.

LE RETOUR AUX SOURCES DES NORMANDS

Avec sa nouvelle opération « Caen Normandie Destination Emploi », la collectivité souhaite valoriser la richesse des emplois à pourvoir et les nombreuses opportunités de carrière. Une vingtaine de vidéos diffusées sur les réseaux sociaux présentera les différents profils recherchés, les entreprises qui recrutent et les témoignages de ceux qui ont fait le choix de s'installer à Caen la mer et parmi eux des Normands désireux de revenir sur leurs terres natales.

LES CHIFFRES

186 210

EMPLOIS SUR L'AIRE D'ATTRACTION DE CAEN (SOURCE INSEE)

9^e VILLE DE FRANCE OÙ IL FAIT BON VIVRE (2020)

6^e DES VILLES DE + DE 100 000 HABITANTS

(SOURCE : VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE.COM)

TOP 10

DES VILLES DE FRANCE OÙ LES SERVICES SONT LES PLUS ACCESSIBLES POUR LES FAMILLES (SOURCE INSEE)



« LA RECHERCHE DE PROFILS D'EMPLOI DE QUALITÉ EST MENÉE AU PROFIT DU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE ET, DONC, POUR DÉVELOPPER UNE RÉELLE RICHESSE POUR TOUS NOS HABITANTS ET NOS ENTREPRISES. »

Franck Guéguénat, Vice-Président en charge de l'Attractivité, de la Communication et du Numérique



Gaëlle René-Corail Directrice Marketing & Communication chez Dejamobile

« Une entreprise qui m'offre ce à quoi j'aspirais »

« Après mes années d'études à Caen, Rennes, Nantes et Cardiff, et des expériences professionnelles à Almeria et Bruxelles, l'idée de revenir vivre et travailler dans ma région d'origine, et plus particulièrement à Caen, s'est présentée. J'avais des critères sélectifs pour choisir l'entreprise qui pouvait m'accueillir : orientée dans la Tech et tournée vers l'international. Je n'étais pas certaine de trouver à Caen la mer une

entreprise qui puisse correspondre à mes exigences. Pourtant, avec Dejamobile, j'ai eu la chance d'intégrer une entreprise qui m'offre ce à quoi j'aspirais ! Je suis aujourd'hui directrice marketing et communication dans l'entreprise dont le siège est à Hérouville Saint-Clair. En quelques années, j'ai accompagné cette startup pour atteindre une position de leader de son domaine en Europe : le paiement sans contact. »

Insertion professionnelle



LES CLÉS DU RETOUR À L'EMPLOI

Caen la mer s'engage pour accompagner les personnes éloignées de l'emploi dans leur parcours d'insertion professionnelle.

Pour faire face aux difficultés des bénéficiaires et proposer des solutions à chaque étape de ce parcours, Caen la mer soutient des partenaires qualifiés et propose ainsi un bouquet de services adaptés à la situation et au projet de chacun.

GUIDER ET ORIENTER LES PUBLICS

L'école de la 2^e chance accompagne les jeunes de 16 à 26 ans pour faciliter la découverte des métiers en entreprises et la **Mission Locale Caen la mer Calvados Centre** conseille les jeunes âgés de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire pour contribuer à leur insertion sociale et/ou professionnelle. De son côté, le **Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) du Pays de Caen** propose un accompagnement renforcé aux personnes très éloignées de l'emploi et qui rencontrent des difficultés importantes d'insertion professionnelle, pour les faire accéder à un emploi durable ou à une formation certifiante.

En parallèle, les **Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)** s'adressent à des personnes en rupture avec le marché de l'emploi classique. Recrutées, leur parcours d'insertion professionnelle comprend la formation, la résolution de difficultés périphériques et la mise au travail. Ces SIAE interviennent dans des domaines variés tels que l'environnement, le bâtiment, le transport, le nettoyage, etc.

Pratiques, les services de la **Plateforme mobilité Caen la mer** permettent d'accroître l'autonomie de la personne afin que ses déplacements ne soient plus un frein à l'accès ou au maintien dans l'emploi. De son côté, la **Cravate Solidaire** coache les candidats, pour les préparer à rencontrer leur futur employeur, depuis les conseils

personnalisés pour l'entretien jusqu'à la fourniture d'une tenue professionnelle adaptée.

CRÉER SON PROPRE EMPLOI

Sans oublier, pour ceux qui souhaiteraient créer leur entreprise et leur emploi, l'**Association pour le Droit à l'Initiative Économique (ADIE)** qui les guide dans la construction de leur projet notamment sur le volet financier. L'ADIE défend l'idée que chacun, même sans capital, même sans diplôme, peut devenir entrepreneurs s'il a accès au crédit et à un accompagnement professionnel, personnalisé, fondé sur la confiance, la solidarité et la responsabilité.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

En réponse aux besoins de recrutement des entreprises, Caen Normandie Développement et Calmec se mobilisent et facilitent la mise en relation avec des candidats issus de ces parcours d'insertion.

Les Clauses Sociales d'Insertion

Ce dispositif utilise la commande publique ou les marchés privés comme levier d'insertion pour créer des opportunités d'emplois pour les personnes en difficultés d'insertion et de recrutement pour les entreprises. Caen la mer Emploi et Compétences (Calmec), facilitateur de la Clause sociale d'insertion sur le territoire de Caen la mer, assure l'animation du dispositif.

SALON DU E-RECRUTEMENT À CAEN NORMANDIE

Du 4 au 25 juin 2021

- En partenariat avec Pôle Emploi, le salon en ligne *Caen Normandie* recrute ! Des offres d'emploi et des entretiens avec les recruteurs,
- Des Web-ateliers pour connaître les opportunités d'emploi sur le territoire de Caen la mer.

i + d'info prochainement sur caendev.fr

POUR EN SAVOIR PLUS :

- caenlamer.fr/emploi
- calmec.fr



« CAEN LA MER SOUTIEN AU QUOTIDIEN LES ACTEURS ET DISPOSITIFS DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION, NOTAMMENT VIA UN FINANCEMENT ANNUEL DE 820 000 €. »

Rodolphe Thomas, Vice-Président en charge de l'Emploi, de l'Économie Sociale et Solidaire, de la Politique de la Ville



PROJET DE TERRITOIRE : L'avenir en commun

Le projet de territoire est à la fois une vision à 10 ans et un cadre stratégique global et cohérent partagé par les habitants, les élus du territoire, les acteurs socio-économiques, les partenaires institutionnels.

« Ce projet trouve tout son sens aujourd'hui avec notre capacité de rebond face à la crise sanitaire. Il s'agit de savoir comment le territoire doit répondre à des thématiques fortes comme la transition écologique, la limitation de la consommation de terre agricole, la mixité sociale, les mobilités, la qualité de vie..., explique Joël Bruneau, Président de Caen la mer. Cette ambition va fédérer des objectifs, des initiatives sur les 10 prochaines années. Et pour y parvenir, nous invitons tous ceux qui y vivent, travaillent, étudient, à s'exprimer. »

CHACUN DOIT POUVOIR S'EXPRIMER

Porté par Caen la mer, le projet de territoire est une opportunité de prendre en compte les évolutions de notre société et anticiper les dynamiques et impacts potentiels sur notre territoire.

« Nous commençons par un diagnostic partagé. Des enquêtes seront réalisées auprès du grand public, du monde économique et des élus, précise Joël Bruneau. Il s'agira de recueillir leur perception du territoire. D'identifier nos atouts et nos faiblesses et la façon dont ils pourraient être améliorés... »

Les habitants pourront ainsi répondre à des questionnaires en ligne sur le site internet de Caen la mer. Des ateliers thématiques seront également organisés sur plusieurs sujets : le tourisme, le développement économique, la recherche, la culture, le sport...

Une fois les grands défis du territoire pointés, les élus et partenaires de la Communauté urbaine travailleront, jusqu'à l'automne, à la définition d'objectifs et d'orientations. Une étape nécessaire à l'organisation du plan d'action.

LE PROJET DE TERRITOIRE, C'EST :

- un diagnostic
- des enjeux d'avenir
- une stratégie pour le territoire
- un plan d'actions opérationnelles

UN PLAN D'ACTIONS POUR QUOI FAIRE ?

Le projet de territoire doit définir des orientations de moyen et long termes, fondées sur une identification précise des politiques publiques à mettre en œuvre et des initiatives privées à encourager. Il répondra ainsi à plusieurs questions telles que :

- quels défis à relever ?
- quel type de territoire souhaité ?
- quelle ambition pour le territoire ?



« NOUS ENGAGEONS
UNE DÉMARCHE VOLONTAIRE
POUR DESSINER AUJOURD'HUI
LE TERRITOIRE DE DEMAIN. »

Joël Bruneau, Président de Caen la mer

CAEN LA MER 2030 S'IMAGINE AVEC VOUS !

Une première enquête est disponible en ligne sur le site caenlamer.fr jusqu'au 9 avril 2021.

Cette enquête vous a également été transmise par voie postale : vous pouvez la compléter en ligne ou via le formulaire papier que vous pourrez déposer à l'accueil de votre mairie.

Suivez l'actualité du projet sur caenlamer.fr

LE PLAN LOCAL D'URBANISME

va dessiner le territoire

Innovant, durable et solidaire : le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Déplacements (PLUi-HD) garantira demain le développement du territoire dans un cadre de vie qualitatif pour tous les habitants de Caen la mer. Ce document stratégique et réglementaire d'urbanisme commun aux 48 communes de la Communauté urbaine orientera l'aménagement du territoire et mettra en cohérence les enjeux d'habitat, de mobilité, d'activités économiques et d'environnement.



© François Monier, Septième Ciel Images

« Le PLUi-HD, c'est la traduction spatiale des ambitions du projet de territoire de Caen la mer. Ce document donnera les règles d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle de notre territoire, précise Michel Lafont, vice-président de Caen la mer en charge du PLUi-HD et de l'urbanisme réglementaire. Pour y parvenir, nous aurons une réflexion avec nos 48 communes et des dialogues avec les habitants. Une concertation qui nous permettra de faire aboutir une vision à horizon 2025-2026. »

UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-HD) est un document de planification qui, demain, déterminera les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols. Il établira les droits à construire applicables à chaque parcelle et fixera les normes réglementaires de construction suivant la nature de la zone.

« Ce document intégrera également les ambitions du Programme Local de l'Habitat (PLH) et du Plan de Déplacements Urbains (PDU), ajoute Michel Lafont. Il facilitera l'anticipation de nouveaux équipements, les programmes de logements, l'intégration de nouvelles liaisons cyclables ou piétonnes... Il contribuera aussi au

soutien de l'économie, de l'emploi et de l'attractivité du territoire. »

DES GRANDES ÉTAPES POUR LE PLUi-HD (2019-2026)

- Prescription du PLUi-HD et définition des modalités de concertation
- Élaboration du projet de PLUi-HD et débat sur ses orientations
- Bilan de la concertation et arrêt du projet de PLUi-HD
- Enquête publique sur le projet de PLUi-HD
- Approbation et exécution du PLUi-HD

« Des orientations stratégiques seront fixées par le projet de territoire. La réflexion sur le PLUi-HD sera ensuite enclenchée dans une démarche concertée. Nous ne partons pas de rien. Le SCoT a été approuvé en 2019. Il donne déjà des orientations sur l'évolution du territoire à long terme, pour veiller à un développement durable préservant les ressources naturelles vitales du territoire et acceptable pour les générations futures. »

COMMENT PARTICIPER À L'ÉLABORATION DU PLUi-HD ?

Vous êtes invités à vous exprimer dès à présent et faire connaître vos observations tout au long de la procédure, selon les modalités ci-dessous :

- en consignand dans les registres papier qui sont mis à disposition du public au siège de la Communauté urbaine Caen la mer et dans chacune des mairies des communes membres.
- en envoyant par courrier vos observations à l'attention de Monsieur Le Président de la Communauté urbaine Caen la mer - Direction de l'Urbanisme, service Urbanisme réglementaire - 16 rue Rosa PARKS - CS 52700 - 14027 CAEN CEDEX 9
- en consignand vos observations sur une adresse mail dédiée : plui@caenlamer.fr



« LE PLUi-HD EST UN DOCUMENT STRATÉGIQUE ET PARTAGÉ QUI PERMET DE CONCEVOIR ET DE PLANIFIER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DE CAEN LA MER SUR PLUSIEURS ANNÉES À PARTIR DU PROJET DE TERRITOIRE. »

Michel Lafont, Vice-Président de Caen la mer en charge du PLUi et de l'urbanisme réglementaire

Des finances saines POUR MENER DE FUTURS DÉFIS

Caen la mer a fixé ses priorités pour la nouvelle mandature : consolider les bases financières pour mener de grands investissements dans les six ans à venir.

« Il est nécessaire d'avoir des bases solides pour affronter les futurs défis qui nous attendent dans les deux voire trois prochaines années et ainsi continuer d'investir de façon massive dans les projets communautaires. Grâce à des finances saines et le résultat du travail de ces dernières années, nous sommes capables d'absorber les chocs, s'ils devaient y en avoir », résume Aristide Olivier, Rapporteur Général en charge des finances à la Communauté urbaine Caen la mer. Pour garder le cap dans un contexte de crise sanitaire et économique, la Communauté

urbaine se montre donc prudente en faisant notamment attention à son train de vie.

« SERVIR LES POLITIQUES PUBLIQUES »

À commencer par les dépenses de fonctionnement. « La masse salariale représente 44% de nos dépenses, soit un budget de 90M€. Mais les finances, ce ne sont pas des chiffres alignés. Les chiffres sont là pour servir les politiques publiques ambitieuses », affirme le Rapporteur Général.

DES PROJETS SUR LE LONG TERME

Opérations d'aménagement urbain, accompagnement de projets lancés par l'État, assainissement, travaux de voirie sans oublier les transports ou la gestion des ordures ménagères : Caen la mer agit au quotidien, investit en proximité tout en construisant les projets du territoire pour les années à venir. Le budget, précédé le 28 janvier par un Débat d'orientation budgétaire comme le veut la loi, a été voté le 18 mars dernier.

Les chiffres à retenir

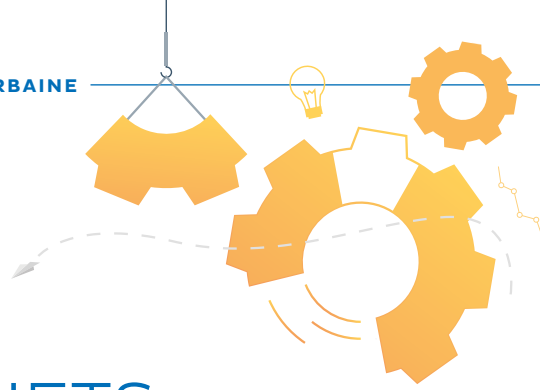


BUDGET 2021

236 M€
de recettes

(fiscalité des entreprises, fiscalité directe, taxe de séjour, taxe d'ordure ménagères, dotation de l'État, etc.)

et **61 M€**
d'investissements



LES PROJETS MENÉS EN 2021

Équipements sportif et scientifique, mobilité, travaux de voirie : plusieurs opérations d'envergure sont lancées cette année à l'échelle de la Communauté urbaine.

Caen la mer prévoit 61 millions d'euros d'investissements au budget principal en 2021. Environ 14 millions d'euros seront consacrés à des travaux de voirie et d'aménagement des communes ; 3,2 M€ pour l'agrandissement du laboratoire Crismat de l'ENSI de Caen (école d'ingénieurs), 3 M€ pour le lancement du plan cyclable et de ses pistes ou bien encore 3 M€ dans le cadre de la construction du nouveau Palais des Sports de Caen.

DES BUS BIOGAZ

Côté transports, le remplacement des bus actuels par des bus biogaz se fera par phases. 8,5M€ sont prévus pour l'achat de ces véhicules en 2021 et la construction de la station qui doit les alimenter. Le budget total alloué au changement de flotte est de 50 M€.

8,5 M€

pour l'achat de bus biogaz



©Caen la mer

14 M€
pour les travaux de voirie et d'aménagement des communes



9 • Caen la mer Magazine

©IIF

3 M€

pour le plan cyclable et ses pistes



©Caen la mer

3,2 M€

pour l'agrandissement du laboratoire Crismat de l'ENSI de Caen

3 M€

pour le futur Palais des sports (en 2021, sur les 39,5M€ du projet).



© Chabanne architecte - aer.studio

Des agents AU SERVICE DES ANIMAUX

La fourrière de Verson est un service de Caen la mer qui dessert 218 communes depuis le 1^{er} février 2021. 7 agents recueillent chats et chiens errants, en quête de retrouver leurs maîtres ou un nouveau foyer.

« Fourrière animale de Caen la mer, bonjour ? Nous n'avons pas trouvé de chihuahua. Vous l'avez perdu depuis quand ? » Au téléphone, Gaëlle et Marine, secrétaires, recueillent toutes les informations nécessaires pour retrouver l'animal de compagnie. « Aucune journée ne se ressemble », admet Delphine Bachelot, à la tête de ce service depuis 2007.

La mission de la fourrière animale ? Recueillir les animaux errants ou abandonnés sur la voie publique des 218 communes, soit presque la moitié des communes du Calvados. Mais pas seulement. « Nous sommes en lien avec les polices municipales et nationales, les gendarmes, les pompiers, les services sociaux, la Dirno (Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest). Mais aussi le parquet puisqu'il nous revient de prendre en charge les animaux qui ne peuvent plus rester pour différentes

raisons dans leurs foyers et sur décision de l'autorité judiciaire », précise Delphine Bachelot.

RECHERCHER LE PROPRIÉTAIRE

Nicolas, Christophe, Rachelle, capteurs soigneurs animaliers ainsi que Sandrine, nouvelle arrivante, sont dévoués aux animaux. « On les soigne, on les nourrit et on leur apporte du réconfort. Dès que l'animal arrive dans notre service, on se lance à la recherche des propriétaires, par téléphone et lettre recommandée. On regarde aussi s'il porte une puce électronique. » Passé le délai légal de 8 jours, les agents entament d'autres démarches en vue d'une adoption. « Nous travaillons avec les SPA de Verson et Castillon, deux associations, Patacha à Douvres-la-Delivrande et Le Chat et la Vie à Louvigny et le refuge Filémon à Amiens qui accueille les animaux de plus de 12 ans ou touchés par un handicap. »

DE BELLES HISTOIRES

En 2020, l'équipe a recueilli 509 chiens et 592 chats. « Si l'état de santé de l'animal est dégradé ou s'il présente des signes d'agressivité, on lui promulgue les soins et on lui donne du temps pour s'adapter. Néanmoins, dans certains cas minimes, il arrive de décider l'euthanasie sur recommandation vétérinaire. »

Un choix difficile pour l'équipe qui vit de belles histoires. « On a tous adopté un animal de la fourrière, sourit Delphine Bachelot. On a vu arriver des femelles gestantes et donner naissance à leurs petits dans nos locaux. On a même quelques fois nourri des bébés au biberon. » Des souvenirs accrochés dans leurs bureaux.

EN CHIFFRES

35 BOXES ET CHATIÈRES

3 BOXES INFIRMIERIE POUR HÉBERGER LES ANIMAUX

2 VÉHICULES D'INTERVENTION

7 AGENTS

62 500 € DE BUDGET (FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT)



Trois ans de travaux POUR RÉPARER LES OUVRAGES LITTORAUX DE CAEN LA MER

La Communauté urbaine a engagé des travaux pour réparer les digues entre Ouistreham et Lion-sur-Mer. 1,65 million d'euros a été alloué pour cette première tranche. L'opération divisée en trois tranches durera jusqu'en mars 2023.



© IIF

POURQUOI ENGAGER DES TRAVAUX SUR LES OUVRAGES LITTORAUX SUR LA CÔTE ?

Certains équipements, soumis à la force de la mer et aux tempêtes, avaient besoin d'être renforcés rapidement. Les ouvrages n'étant pas de même nature selon les communes (digue de terre et béton, cordon dunaire), plusieurs types de travaux ont dû être entrepris.

COMMENT S'EST DÉROULÉE LA PREMIÈRE PHASE ?

De janvier à mars, il a fallu reprendre les jointures, réparer les fissures depuis le deuxième poste de secours de **Ouistreham jusqu'à Colleville-Montgomery**. Les épis, ces barrières en bois installées en mer, utiles pour freiner le transport du sable et reconstruire la plage, ont fait l'objet de réparation à **Ouistreham - Riva-Bella et Lion-sur-Mer**. Plus une plage

est large et moins elle est soumise à l'érosion. Aussi, à Hermanville-sur-Mer, la conduite d'évacuation des eaux pluviales à la mer a été réparée. Ce qui n'avait pas été fait depuis 30 ans.

Enfin, du côté de **Colleville-Montgomery**, il a fallu conforter la dune en apportant du sable et en plantant des végétaux. Coût total de ces opérations : 1 650 000 €. Le Département du Calvados a participé aux travaux à hauteur de 150 000 €.

ET APRÈS ?

Entre octobre 2021 et mars 2022, des réparations au niveau de la digue de Lion-sur-Mer et son émissaire seront effectuées tout comme à Ouistreham-Riva-Bella. La troisième phase s'étalera entre octobre 2022 et mars 2023 et comprendra la réparation des épis dégradés à Hermanville-sur-Mer, la

réparation de deux épis à Lion-sur-Mer, un à Ouistreham-Riva-Bella et la réparation de la cale de mise à l'eau à Colleville-Montgomery.



« AU TOTAL, 3 MILLIONS D'EUROS SERONT ALLOUÉS POUR LES TROIS TRANCHES DE CETTE OPÉRATION DE RÉPARATION DES DIGUES ENTRE OUISTREHAM ET LION-SUR-MER. »

Jean-Marie Guillemain, Vice-Président en charge du cycle de l'eau

DOSSIER

NOUVEAU MARCHÉ DE COLLECTE

À compter du 1^{er} avril 2021, Caen la mer démarre un nouveau contrat de collecte des déchets et fait évoluer à cette occasion le service.

Gestion des déchets,

DU NOUVEAU AU 1^{ER} AVRIL

En janvier 2020, Caen la mer a lancé une procédure d'appel d'offres pour renouveler son marché de collecte qui arrivait à terme. À la suite de cette consultation, les sociétés Polyurbaine Normandie (Derichebourg) et Urbaser Environnement ont été retenues.

Ce marché comprend **la collecte en porte à porte** des ordures ménagères, des emballages et papiers recyclables et des déchets verts sur une majeure partie du territoire ainsi que la **collecte en apport volontaire** du verre, des emballages et papiers recyclables et des ordures ménagères sur l'ensemble de la communauté urbaine.

Avec un coût annuel d'environ **9M€**, le marché a été attribué à Polyurbaine Normandie (pour la collecte en porte à porte) et à Urbaser Environnement (pour la collecte en apport volontaire) en portant une attention particulière aux procédures liées à la qualité, à la sécurité et à l'environnement.

Plusieurs changements, détaillés dans les pages suivantes, sont donc effectifs à partir du 1^{er} avril 2021.



© Caen la mer



« **L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE LA COLLECTE DES DÉCHETS A ÉTÉ AU CŒUR DE NOS RÉFLEXIONS. LES SERVICES SONT DONC ADAPTÉS AUX BESOINS DE NOS HABITANTS TOUT EN RÉPONDANT AUX OBJECTIFS FIXÉS PAR LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE (LTECV).** »

Marc Lecerf, Vice-Président en charge de l'Environnement, des Energies, de la Collecte et valorisation des déchets



© Caen la mer



© Caen la mer

Le tri devient plus facile !

Simplifiez-vous la vie avec les nouvelles consignes de tri. À partir du 1^{er} avril, il n'y aura plus de doutes : **tous les emballages seront à déposer dans la poubelle jaune.**

L'objectif est de pouvoir recycler plus d'emballages afin d'économiser des matières premières tout en réduisant la quantité d'emballages encore présents dans notre poubelle grise et les détourner ainsi de l'incinération. C'est désormais possible grâce à la modernisation des centres de tri et de recyclage !

D'ici 2022, ces mêmes consignes seront harmonisées à l'échelle de tout le territoire français car les centres de tri seront en capacité de traiter tous types d'emballages. Il n'y aura donc plus d'hésitations sur le tri d'une région à l'autre.

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT ET SE RECYCLENT :



› **Les emballages en plastique :** flacons, bidons, bouteilles, sacs, sachets, pots, barquettes, tubes, blisters...



› **Les papiers et les cartons :** journaux, magazines, prospectus, enveloppes avec et sans fenêtre, boîtes à pizza, boîtes à chaussures...



› **Les emballages en métal :** boîtes de conserves, cannettes, bidons de sirop, papiers d'aluminium et barquettes, aérosols non chimiques, tubes, couvercles de pots, capsules de café...



Les petits nouveaux :



› Les sacs et sachets

biscuits apéritifs, surgelés, fromage râpé, café...

› Les pots et barquettes

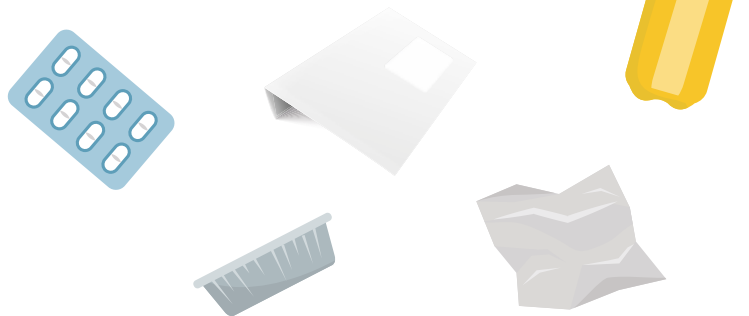
pots de yaourt, de crème, barquettes de viande, de poisson, de beurre ou de fromage...

› Les tubes et gourdes jetables

dentifrice, crèmes de soins, gourdes de compote...

CEUX QUI NOUS QUESTIONNENT MAIS QUI SE DÉPOSENT BIEN DANS LA POUBELLE JAUNE :

- › Bouteilles d'huile vides
- › Enveloppes à fenêtre
- › Plaquettes de médicaments vides
- › Emballages en papier de beurre
- › Papier d'aluminium et barquettes vides



LES FAUX AMIS :

- Essuie-tout, mouchoirs, couches, petits objets en plastique
- › **Dans la poubelle grise**

- Médicaments périmés
- › **En pharmacie**

- Bouteilles, pots, bocaux, flacons en verre
- › **Dans les bornes à verre**

- Piles, ampoules à économie d'énergie, cartouches d'encre
- › **Dans les bornes**
(disponibles en magasin) ou en déchèterie.

- Gros objets en plastique, jouets, cagettes
- › **En déchèterie**

- Textiles
- › **Dans la borne à textiles**

Attention,

ne jamais déposer vos piles et batteries usagées dans la poubelle car elles pourraient provoquer un incendie au centre de tri. Apportez-les en magasin ou en déchèterie pour qu'elles soient valorisées !

CONSEILS UTILES :

1. Pas besoin de laver les emballages, bien les vider
2. Ne pas emboîter les emballages mais les aplatir
3. Finis les sacs jaunes : déposez vos emballages en vrac dans votre bac
4. En cas de doute sur le tri, consultez le guide sur www.consignesdetri.fr



NOUVEAUX JOURS DE COLLECTE !

Plusieurs nouveautés s'appliquent au 1^{er} avril 2021. Les nouveaux calendriers de collecte ont été distribués dans chaque logement individuel et les nouveaux jours de collecte transmis aux bailleurs et syndicats de copropriété. Prenez note de vos nouveaux services.

Pour être optimisés, les circuits de collecte ont été réétudiés dans le cadre du renouvellement des marchés. Certains jours et/ou horaires de collecte ont pu évoluer : en cas de doute, référez-vous à votre nouveau calendrier de collecte qui couvre la période allant du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Vous pouvez également rechercher votre jour de collecte via le moteur de recherche du site internet de Caen la mer sur caenlamer.fr/ramassage-des-dechets.



UN SERVICE À LA DEMANDE POUR LES ENCOMBRANTS

Les modalités de collecte des encombrants ont été revues pour mieux répondre aux besoins tout en prenant en compte les nouvelles contraintes économiques et les exigences environnementales. Une seule date annuelle de collecte en porte à porte est maintenue sur le territoire de Caen la mer pour les communes en bénéficiant déjà. À compter du 1^{er} avril 2021, vous pourrez solliciter le nouveau service de collecte d'encombrants sur rendez-vous. Réservé uniquement aux particuliers avec une participation forfaitaire de 10€, ce service vous permettra de vous désencombrer de votre mobilier, literie ou ferraille (dans la limite de 2m³ par collecte), si vous n'avez pas la possibilité d'aller en déchèterie. Pour prendre rendez-vous, contactez le 02 31 95 69 09.

Le service gratuit de collecte à domicile pour les personnes âgées de plus de 75 ans et les personnes en situation de handicap est bien entendu maintenu. Les déchets acceptés sont le mobilier, la literie et la ferraille ainsi que les équipements électriques et électroniques. La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 02 31 304 304 ou par mail : contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

POUR VALORISER LES DÉCHETS ENCOMBRANTS

Privilégier le réemploi et le tri en déchèterie

Toute l'année, les usagers peuvent déposer leurs encombrants gratuitement dans l'une des 7 déchèteries du territoire. Ils y sont triés par matériau et rejoignent des filières de recyclage. 4 déchèteries disposent de locaux de réemploi (Bretteville-l'Orgueilleuse, Mouen, Fleury-sur-Orne, Ouistreham) grâce auxquels les encombrants en bon état sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local, pour être réutilisés. Ils peuvent également faire l'objet de dons auprès d'autres organismes du territoire.



DÉCHETS VERTS

Les habitants des communes de Cairon et Thaon disposent désormais d'un bac à couvercle vert pour la collecte de leurs déchets verts. A chaque collecte, seul le bac mis à disposition par Caen la mer est accepté avec 5 fagots de branchages maximum présentés à côté du bac. La période de collecte des déchets verts intervient du 1^{er} mars au 15 décembre. Pour rappel, seuls les branchages de petites tailles, les feuilles, les tontes, et 5 fagots à côté du bac (sans liens métalliques ou plastiques, d'une longueur et poids maximales de 1m et 15kg) peuvent être présentés à la collecte. Les 7 déchèteries de Caen la mer vous accueillent gratuitement toute l'année pour déposer vos déchets verts.

BON À SAVOIR

Les déchets verts sont biodégradables, ils peuvent donc être valorisés sur place, directement dans votre jardin !

Les tontes, les feuilles mortes, les branchages et les broyats peuvent être utilisés en paillage. Retrouvez les conseils sur l'éco-jardinage sur caenlamer.fr

Composter, C'EST SIMPLE ET ÉCOLOGIQUE

Sur le territoire de la Communauté urbaine, les biodéchets représentent un tiers du poids de notre poubelle noire, soit 73 kg par habitant et par an ! Grâce au compostage, ces déchets peuvent être valorisés.

LE COMPOSTAGE, C'EST QUOI ?

C'est un processus naturel de décomposition de la matière organique. Il permet d'obtenir un compost naturel et respectueux de l'environnement. Le compost obtenu enrichit la terre du jardin et constitue un amendement pour vos plantes. Pour se lancer, il suffit de s'équiper.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Si vous habitez une maison avec jardin, Caen la mer met à disposition gratuitement un composteur, dans la limite d'un par foyer. Pour en bénéficier, il faut remplir le formulaire sur le site internet caenlamer.fr rubrique compostage.

LE COMPOSTAGE COLLECTIF

Si vous habitez en immeuble et que vous disposez d'un espace vert, le compostage en pied d'immeuble est fait pour vous ! Comment faire ? Demandez l'accord des copropriétaires, mobilisez vos voisins et faites appel à un maître composteur du SYVEDAC au 02 3128 40 03. Si vous ne disposez d'aucun espace vert, Caen la mer développe en partenariat avec le SYVEDAC le compostage de proximité sur l'espace public. Trois sites ont fait l'objet d'une expérimentation à Caen et à Hérouville Saint-Clair. 20 tonnes de biodéchets ont été détournés de la poubelle noire en 2 ans.

LES DÉCHETS À COMPOSTER

DANS UN COMPOSTEUR, ON PEUT JETER :

Les **épluchures de fruits** et de **légumes**, les **coquilles d'œuf**, de **noix** et de **noisettes**, le **marc de café** et le **thé** avec les **filtres en papier**, les **cartons en petits morceaux**, les **rouleaux d'essuie-tout**.

Vous pouvez également y jeter vos végétaux ou résidus de jardin, en petite quantité.

Tontes de gazon, paille, feuilles mortes, fleurs fanées, plantes vertes, petits branchages, broyats, sciures de bois non traitées, cendres éteintes et sèches.



3 règles d'or POUR RÉUSSIR SON COMPOST

- 1 Un apport équilibré :**
50 % de déchets secs (cartons, branchages, feuilles mortes)
50 % de déchets humides (tontes, feuilles vertes)
- 2 Un mélange régulier**
environ une fois par semaine
- 3 Un arrosage sans excès** lorsque le compost est sec



Pour en savoir plus :

rendez-vous sur le site internet caenlamer.fr
Vous retrouverez le guide de l'éco-jardinier et du compostage en version téléchargeable.

TOUS ACTEURS de la relance touristique !

Afin de soutenir le monde du tourisme et ses professionnels, lourdement impactés par les répercussions de la crise sanitaire, la Communauté urbaine active un important plan de relance. Objectifs : redresser l'économie touristique et promouvoir la destination Caen la mer notamment auprès des habitants du territoire.

EN QUOI CONSISTE LE PLAN DE RELANCE ACTUELLEMENT INITIÉ ?

Construit, avec l'Office de tourisme et des congrès, ce programme de promotion touristique veut répondre aux enjeux spécifiques de cette période. Il doit contribuer à redresser une économie touristique locale fragilisée, en stimulant le tourisme de proximité : les Français, les habitants des régions et des départements proches, et les habitants de Caen la mer.

COMMENT VA-T-IL-ÊTRE MIS EN ŒUVRE ?

Ce plan est financé par Caen la mer et mis en œuvre par l'Office de tourisme. 100% des dépenses engendrées sont prises en charge par la Communauté urbaine (jusqu'à 300 000 € de dépenses en perspectives sur le 1^{er} semestre). Deux axes ont été développés : le soutien direct à la consommation touristique des offres du territoire et la promotion renforcée pour accroître encore plus la notoriété du territoire auprès de cibles redéfinies au vu du contexte.

Des chèques «loisirs» sont ainsi offerts aux habitants de Caen la mer, et à utiliser, comme moyen de paiement, dans les sites, musées, activités de loisirs (intérieures et extérieures) partenaires de l'opération. Les autres opérations de communication doivent bénéficier, par ailleurs, à l'ensemble de la chaîne des acteurs du tourisme. Une sera notamment déployée, d'avril à juin, au plan national sur les ondes radio (RTL, Europe 1, RFM...). Près de 53



© Ouistreham_Riva-Bella_Photographies

séjours (hébergement, restauration, activités, visites) seront également à gagner dans les émissions de France 2 et de France 3.

QUELS ATOUTS DE NOTRE TERRITOIRE DOIVENT ÊTRE VALORISÉS ET PORTÉS PAR LES ACTEURS DU TOURISME ?

« À Caen la mer, Tout est Là ! » Cette signature doit plus que jamais résonner. « Cette opération est aussi l'opportunité d'interpeler chaque habitant sur la chance de vivre dans un tel environnement, précise Romain Bail. La destination touristique peut rassembler autour d'une identité maritime, être source de fierté, mais pour cela il faut bien la connaître. Chaque habitant peut en devenir alors un parfait ambassadeur ! Et le « Chèque-Loisirs » est une parfaite occasion de redécouvrir son territoire. »

« CETTE RELANCE EST UNE VOLONTÉ FORTE PORTÉE PAR CAEN LA MER ET SON PRÉSIDENT. ELLE DOIT CONTRIBUER À REDRESSER L'ÉCONOMIE TOURISTIQUE LOCALE EN STIMULANT LA FRÉQUENTATION. ELLE ENCOURAGE LES PROFESSIONNELS DU SECTEUR QUI SAURONT DÉPASSER CETTE CRISE GRÂCE À LEUR CAPACITÉ DE REBOND. »

Romain Bail, Vice-Président en charge des Ports, du Littoral et du Tourisme



DES AIDES D'URGENCE DÉJÀ DÉPLOYÉES

Le dispositif « Impulsion Résistance Normandie » a soutenu les entreprises locales des secteurs du tourisme et de l'événementiel ayant perdu au moins 30 % de leur chiffre d'affaires depuis le début de la crise. Au 1^{er} janvier 2021, 243 entreprises ont déjà été soutenues. En partenariat avec la Région, ce sont 720 000 € qui ont soutenu l'économie touristique, dont 432 000 € versés par Caen la mer.

DEMANDEZ VOTRE « CHÈQUE LOISIRS » !

Le « Chèque loisirs » d'une valeur de 10 € sera offert aux habitants de Caen la mer (majeurs) qui en feront la demande sur le site de l'Office de tourisme www.reservation.caenlamer.tourisme.fr dans la limite des stocks disponibles, (20 000 chèques) ou auprès des Bureaux d'Information de Caen et de Ouistreham.

i Toutes les informations sont à retrouver dans le dépliant broché avec votre magazine.



L'Office de tourisme,

UN LIEU D'INSPIRATION POUR LES HABITANTS

L'Office de tourisme et des congrès est en charge de l'accueil et de l'information des visiteurs, mais aussi de la promotion de la destination en France comme à l'étranger. « Nos services commercialisent également des journées à destination des clientèles groupes, montent des programmes de visites guidées et animent un réseau de professionnels sur le territoire, explique Emmanuelle Hardouin, directrice de l'Office de tourisme et des congrès. »

Événements, sorties et animations pour tous

La structure offre des propositions de sorties, balades et d'animations aux habitants du territoire, toutes réservables dans ses bureaux ou via sa plateforme de réservation en ligne : www.reservation.caenlamer.tourisme.fr. « L'Office de tourisme référence chaque année plus de 4 000 événements. C'est la page la plus consultée sur www.caenlamer-tourisme.fr. »

L'office propose également plusieurs autres services : boutique, billetterie, tickets à tarifs réduits, locations de vélos, visites guidées, conférences... « Chez nous, comme sur notre territoire, les propositions ne manquent pas ! »

UN NOUVEAU GUIDE POUR TOUT CONNAÎTRE DE CAEN LA MER

Horaires des musées et des sites culturels, focus sur le patrimoine du territoire, bons plans loisirs, sorties nature, carnet d'adresses gourmandes ou shopping... Le guide d'accueil permet de savoir tout ce qu'il y a à voir et à faire à Caen la mer. Où le trouver ? Dans les offices de tourisme du territoire et dans toutes les mairies de la Communauté urbaine.

PAROLE DE PROFESSIONNELLE

« Des nouveautés et des ouvertures étendues »

« Nous restons conquérants. Tous nos bénévoles sont actuellement mobilisés. Ornavik a l'avantage d'être un parc en extérieur. Il offre un circuit, un sens de visite, et les visiteurs ne se croisent pas. Nous respectons scrupuleusement les règles sanitaires. Cette année, nous ouvrirons tous les week-ends jusqu'au 31 octobre. Nous serons également ouverts pendant les vacances scolaires tous les jours, sauf les lundis. Nous proposons trois formules : une visite en immersion, libre ; une visite guidée ; et une offre escape game en forme de quête médiévale spatio-temporelle. Parmi les nouveautés de cette saison : notre église carolingienne prend désormais forme et nous accueillerons, au début de l'été, un authentique drakkar. »

Pascale Crochemore, Directrice du parc historique Ornavik

Plus d'informations : www.ornavik.fr



LA QUESTION

À QUOI SERT LA TAXE DE SÉJOUR ?

Elle est réglée par les visiteurs lorsqu'ils séjournent dans un hébergement payant. L'argent récolté est réinvesti pour la promotion du territoire et le développement touristique.

EN CHIFFRES

167 000

VISITEURS/AN DANS SES
4 BUREAUX D'INFORMATIONS

+ de 400 000

PAGES VUES SUR LE SITE
www.caenlamer-tourisme.fr

4 000

ÉVÈNEMENTS RÉFÉRENCÉS
SUR LE SITE
www.caenlamer-tourisme.fr

514

GROUPES ACCUEILLIS EN 2019

298

DEMANDES TRAITÉES PAR
LE BUREAU DES CONGRÈS EN 2019

160

DATES DE VISITES PROPOSÉES
EN 2019



Pour rénover votre logement : UN SEUL ENDROIT, LA MAISON DE L'HABITAT

Vous avez un projet de rénovation ou d'amélioration de votre logement, mais vous ne savez pas par où commencer ? La Maison de l'habitat est le guichet unique pour vous orienter, informer, et conseiller !



ACCUEIL SANS RENDEZ-VOUS

« Nous sommes là pour améliorer le parcours de l'utilisateur. Nous accueillons les habitants sans rendez-vous. Avant de lancer les travaux, il est important de nous appeler ou de venir nous rencontrer pour vous aider à optimiser vos travaux et connaître les aides financières auxquelles vous avez droit », rappelle Michel Patard-Legendre, Vice-Président en charge de l'habitat.

Suivant votre profil, vous serez ensuite réorientés vers un des conseillers partenaires de la Maison de l'habitat (Soliha, CDHAT, Biomasse Normandie) pour un accompagnement adapté à votre projet (visite à domicile, diagnostic énergétique, étude du financement, ...). « Nous aidons à planifier les démarches, à solliciter les aides financières, notamment celles de Caen la mer et d'autres financeurs (Etat, Région Normandie, Caisses de retraite, CEE, ...) », ajoute Michel Patard-Legendre.

REVENU FISCAL DE RÉFÉRENCE

Pour étudier votre projet, pensez à venir à la Maison de l'habitat avec des devis réalisés et surtout votre revenu fiscal de référence, soit la première page de votre avis d'imposition. Ce document déterminera le plafond de ressources et les aides potentielles auxquelles prétendre.

VOUS ÊTES :



- Une famille de 4 personnes aux ressources modestes¹ et souhaitez changer votre chaudière, poser une VMC et refaire les menuiseries de votre maison (pour atteindre un gain énergétique de 35%)



- Un ménage aux ressources intermédiaires² et souhaitez rénover votre maison individuelle en BBC (Bâtiment Basse Consommation)



- Une personne âgée et / ou en situation de handicap et souhaitez adapter votre logement afin de rester à votre domicile



- Un propriétaire bailleur et souhaitez rénover votre logement pour le mettre en location



- Une copropriété et souhaitez rénover les parties communes

QUEL QUE SOIT VOTRE PROJET ET VOTRE SITUATION UNE RÉPONSE (CONSEILS, ACCOMPAGNEMENTS, VOIRE AIDES FINANCIÈRES) VOUS SERA APPORTÉE.

¹ Plafond de ressource maximum de 30 572 € (revenu fiscal de référence n-2)

² Plafond de ressource maximum de 67 094 € (revenu fiscal de référence n-2)



« LA MAISON DE L'HABITAT EST LE GUICHET UNIQUE DE CAEN LA MER SUR TOUTES LES QUESTIONS DU LOGEMENT ET D'HABITAT. »

Michel Patard-Legendre, Vice-Président en charge de l'habitat



50 € supplémentaires POUR TOUT ACHAT D'UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Et si vous passiez au vélo ? Afin de soutenir le déploiement des modes de déplacement actifs sur le territoire, Caen la mer participe aux dispositifs d'aides à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE). Pour tout projet d'achat d'un VAE neuf soutenu par les communes membres, et sous conditions, la Communauté urbaine financera 50 € supplémentaires.

C'est un encouragement à celles et ceux qui optent pour une autre mobilité. Dès à présent, Caen la mer attribue une aide forfaitaire de 50 € pour l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf aux habitants dont les communes attribuent une aide, comme Caen, Carpiquet, Feuguerolles Bully, Grentheville, Hérouville Saint-Clair, Iffs, Mondeville, Ouistreham, Thaon, Verson et Villons-les-Buissons (voir votre commune).

Les conditions d'attribution sont identiques à celles du bonus vélo de l'État afin de permettre au bénéficiaire de cumuler le maximum d'aides (Communauté urbaine et État en plus de l'aide communale).

À SAVOIR :

- achat d'un VAE (Vélo à Assistance Électrique) neuf avec une batterie sans plomb
- revenu fiscal de référence par part inférieur ou égal à 13 489 €
- résidence principale dans une commune de Caen la mer
- majorité du demandeur

Concrètement, si une commune attribue 100 €, Caen la mer ajoute 50 €. À ce total de 150 € payés directement par la commune s'ajoute potentiellement le « bonus vélo » de l'État. En effet, l'État abonde la même somme que la collectivité dans la limite de 200 €. Au total, un habitant peut ainsi obtenir 100 € de sa commune, 50 € de Caen la mer et 150 € de l'État. Soit 300 € d'aides.

COMMENT OBTENIR CES AIDES ?

Si votre commune attribue une aide VAE :

1. Faites votre demande d'aide à l'achat d'un vélo auprès de votre commune en fournissant les justificatifs demandés.
2. Si vous remplissez les critères d'attribution, vous bénéficierez automatiquement de la subvention de 50 € de Caen la mer qui sera versée directement par votre commune.
3. Formulez ensuite votre demande d'aide sur le site de l'Agence de service et de paiement (ASP) au plus tard dans les 6 mois suivant la date de facturation du vélo. Plusieurs justificatifs vous seront demandés dont la « copie de la preuve de paiement de l'aide attribuée par la collectivité locale pour l'achat du vélo à demander à votre mairie ».



« CETTE AIDE VEUT ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VÉLO SUR LES TRAJETS DU QUOTIDIEN NOTAMMENT POUR ALLER AU TRAVAIL. ELLE S'INSCRIT AUSSI DANS UNE POLITIQUE PLUS GLOBALE DE MOBILITÉ ACTIVE, AVEC LES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES TELS QUE LE PÉRIPH'VÉLO OU LES OFFRES DE SERVICES COMME LES ABRIS SÉCURISÉS ... »

Hélène Burgat, Vice-Présidente en charge de la Transition écologique

SOLEIL 14 ŒUVRE POUR DÉVELOPPER L'ÉNERGIE SOLAIRE

Installer des panneaux photovoltaïques pour consommer sa propre électricité, des panneaux solaires thermiques pour produire de l'eau chaude ou encore chercher à réduire sa facture d'énergie : voici de bonnes raisons de passer au solaire. Pour accompagner particuliers, entreprises et collectivités dans leurs projets solaires, Caen la mer s'est associée à d'autres intercommunalités et le SDEC Énergie pour créer Soleil 14, un service public gratuit dédié à la production d'énergie solaire. Pour se lancer, voici les étapes à suivre.

Étape 1 : rendez-vous sur le site internet de Soleil 14

Entrez votre adresse pour démarrer l'étude de votre cas.

Étape 2 : mesure du potentiel solaire de votre toiture

L'outil Soleil 14 vérifie si votre toiture est compatible avec le solaire. Pour cela, l'entreprise In Sun We Trust, le prestataire choisi par les collectivités, met à disposition, gratuitement, une cartographie virtuelle.


Étape 3 : définition de votre projet

- Estimez le coût d'une installation et les économies réalisables.
 - Optimisez le financement de votre projet.
 - Posez vos questions à un expert ou laissez vos coordonnées pour être contacté.
- Vous pouvez également vous adresser directement aux structures associées à Soleil 14 :

- Vous êtes un particulier ou une petite entreprise (moins de 10 salariés)
→ Association Biomasse Normandie : faire14@biomasse-normandie.org, 02.31.34.19.20
- Vous êtes un agriculteur
→ Chambre régionale d'agriculture de Normandie : batiment@normandie.chambagri.fr, 02.31.70.25.55
- Vous êtes une collectivité
→ Caen la mer : e.angot@caenlamer.fr

Étape 4 : rencontrer un installateur pour mener votre projet

Une fois fixé, vous serez alors orienté vers des artisans locaux, labellisés. Des conseillers seront à vos côtés dans toutes ces étapes.

 Plus d'informations : www.soleil14.fr

Des aires de covoiturage aménagées POUR FACILITER LES TRAJETS

Le covoiturage est en plein essor sur le territoire de la Communauté urbaine qui compte plusieurs aires aménagées pour les automobilistes. Tour d'horizon des équipements réalisés et à venir.



COMMENT CO-VOITURER ?

Si vous avez des places libres dans votre voiture ou si vous cherchez un covoiturage, il suffit de s'inscrire sur des plateformes dédiées. Si vous souhaitez proposer des places, il suffit d'indiquer vos trajets et horaires habituels pour que les autres personnes puissent réserver leur place dans votre voiture. Rendez-vous ensuite sur l'aire de covoiturage de votre choix afin de reprendre la route ensemble en toute sécurité.

CRÉER UN MAILLAGE

Au printemps 2019, Caen la mer a adopté un schéma de développement des aires de covoiturage. L'idée : aménager des aires à proximité des grands axes (boulevard périphérique ou réseau principal d'agglomération) pour faciliter et encourager la pratique du covoiturage par le plus grand nombre. La Communauté urbaine consacre 200 000 € par an pour construire ce maillage.

SÉCURISER LE COVOITURAGE « SAUVAGE »

Dans le cadre de la mise en œuvre du PDU (Plan de Déplacement Urbain) un diagnostic des pratiques de covoiturage a été réalisé, en partenariat avec les communes. Il est apparu important d'aménager en priorité des aires à proximité du boulevard périphérique et du réseau principal d'agglomération. Des réaménagements complets ont été notamment réalisés pour sécuriser les lieux qui étaient déjà utilisés de façon naturelle comme point de rendez-vous des « covoitureurs ».

ENCOURAGER LES DÉPLACEMENTS ÉCOLOGIQUES

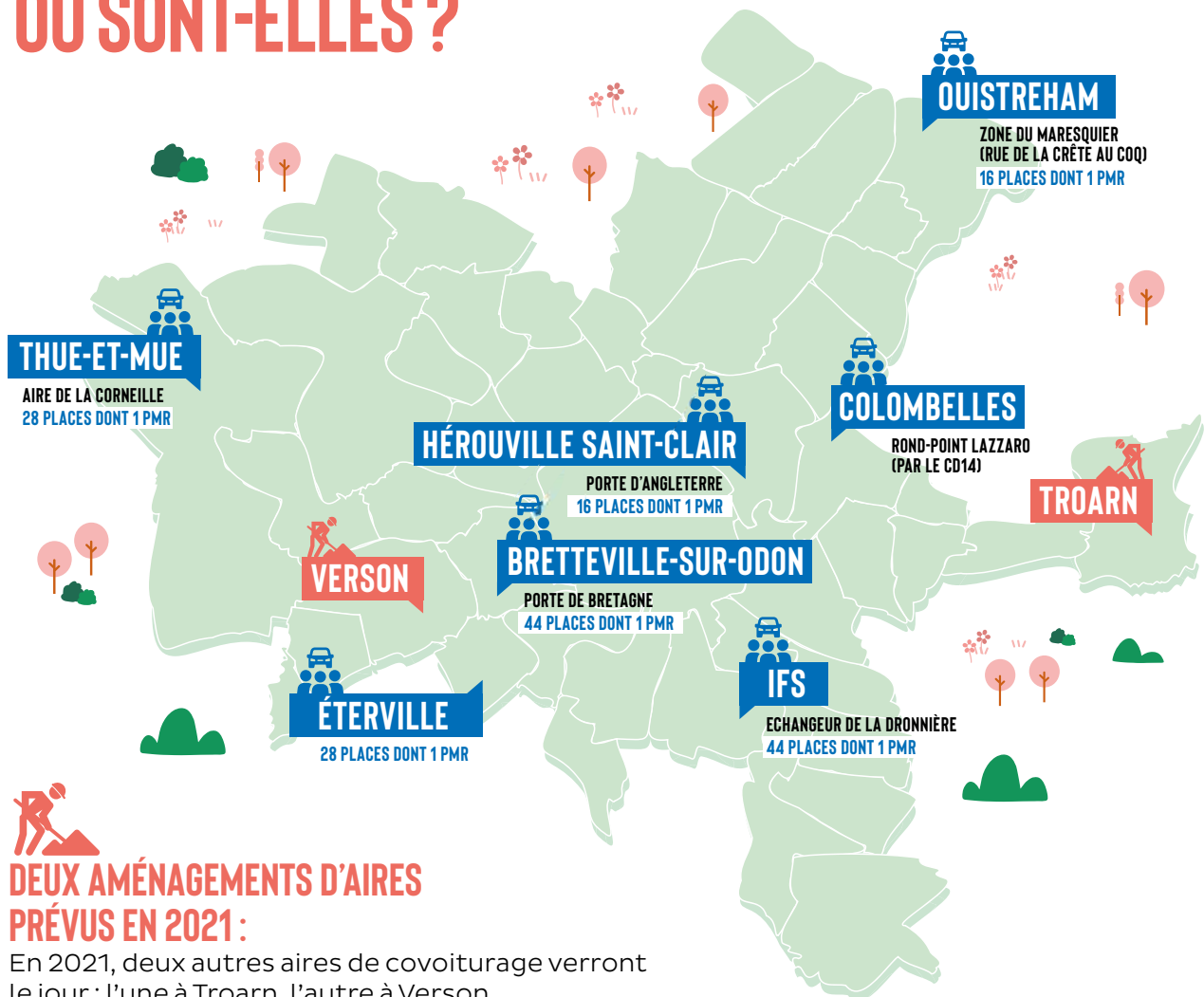
Le covoiturage fait partie des alternatives proposées pour faciliter les trajets du quotidien. Plus économique pour les automobilistes qui, en partageant leur véhicule ou leur trajet, peuvent réduire les frais de déplacement, le covoiturage permet également de réduire les émissions de CO₂ en réduisant le nombre de voitures en circulation sur la route.



« C'EST POUR ENCOURAGER DES MODES DE DÉPLACEMENT PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT, QUE CAEN LA MER INCITE À LA PRATIQUE DU COVOITURAGE AVEC LA CRÉATION D'AIRES DÉDIÉES. »

Nicolas Joyau, Vice-Président en charge des Mobilités

AIRES DE COVOITURAGE OÙ SONT-ELLES ?



DEUX AMÉNAGEMENTS D'AIRES PRÉVUS EN 2021 :

En 2021, deux autres aires de covoiturage verront le jour : l'une à Troarn, l'autre à Verson.

**RETROUVEZ LES AIRES
DE COVOITURAGE SUR**
caenlamer.fr/co-voiturage-et-autopartage



LE SAVIEZ-VOUS ?



© Kéolis Caen Mobilités

Biogaz : moins de CO₂ et moins de bruit

Caen la mer va remplacer les 200 bus diesel du réseau Twisto par des bus fonctionnant au biogaz. La première commande est lancée cette année avec l'achat des 25 bus qui seront en service à l'automne 2021. L'objectif est d'avoir 100% des bus Twisto roulant au gaz vert d'ici 2029 et donc des véhicules moins bruyants et moins polluants.

Plus d'infos dans le prochain **Caen la mer Mag**



©Ville de Cormelles-le-Royal

MONDEVILLE ET CORMELLES-LE-ROYAL TRAVAILLENT leur ABC

Les deux communes ont répondu à l'appel à projets de l'Office français de la Biodiversité pour réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Une démarche sur le long terme dans laquelle les habitants peuvent s'impliquer.

Mieux connaître la faune et la flore, pour mieux les protéger, c'est la démarche dans laquelle se sont engagées Cormelles-le-Royal et Mondeville pour les années à venir. L'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) consiste à réaliser un inventaire des plantes, animaux et champignons, en mobilisant les agents, les habitants et les acteurs du territoire. L'atlas ainsi constitué pourra servir de référence pour mettre en place des actions de préservation de la biodiversité.

« On pense recensement, mais il s'agit aussi de mobiliser la population autour de ces thématiques, l'impliquer pour qu'elle se les

approprié », explique Jean-Marie Guillemain, maire de Cormelles-le-Royal. Conférences, ateliers, projets avec les écoles et les centres de loisirs autour de la thématique de la semaine du développement durable... Portés par les habitants, les projets sont plus riches et plus nombreux, et s'inscrivent dans la durée.

LES PREMIERS RÉSULTATS À CORMELLES-LE-ROYAL

Le dossier a été le seul retenu en Normandie lors du premier appel à projets de 2018. La ville a choisi de mettre en œuvre son projet en 3 ans, confiant le recensement au CPIEVDO*, qui travaille avec des partenaires spécialisés. « Nous avons la chance d'avoir ces associations à Caen, constate Didier Lizoret, maire adjoint en charge de l'environnement et du développement durable. Le but est que les habitants interviennent dans leur propre jardin, par exemple en envoyant des photos aux associations partenaires pour identifier la faune et la flore. »

Sur son bois de 4 ha et sa grande vallée, en deux ans, la biodiversité de Cormelles-le-Royal s'est enrichie avec une gestion différenciée de la

tonte, y compris sur l'échangeur 14 du périphérique, et la ville a découvert quelques espèces rares. Alors que l'ABC se termine en fin d'année avec un rapport du CPIEVDO et un livre destiné aux habitants, la collectivité souhaite obtenir la reconnaissance « Territoire engagé pour la nature » décerné par l'Office français de la Biodiversité.

LES PRÉMIÈRES À MONDEVILLE

Sélectionnée lors du dernier appel à projets, Mondeville a prévu de travailler sur son ABC jusqu'en 2023. Un premier inventaire doit rassembler toutes les données disponibles et la mémoire vivante de la faune et de la flore pour retrouver la trace de certaines espèces. Les habitants seront conviés à des ateliers et rendez-vous mensuels. Les entreprises locales, qui ont souvent une forte emprise foncière, sont aussi associées. Le lancement officiel de l'ABC est prévu le 25 juin.

*CPIEVDO : Centre permanent d'initiative pour l'Environnement Vallée de l'Orne avec des partenaires spécialisés : GON : Groupe ornithologique normand, GRETIA : Groupe d'Étude des Invertébrés Armoricaïns, GMN : Groupe Mammalogique Normand, Conservatoire Botanique national de Brest pour la Flore



©Ville de Cormelles-le-Royal

À IFS, la rue de Caen

CONTINUE SA TRANSFORMATION

Le Projet de rénovation urbaine (PRU) du quartier de la Plaine marque une nouvelle étape. Plusieurs bâtiments seront démolis entre mars et septembre 2021.



Lancé en 2004, le PRU concerne une bande de 1,5 ha de terrain le long de la rue de Caen, côté IFS, en face du collège Guillaume de Normandie. Ce projet se développe sur le long terme, car sur cet espace, les friches et les bâtiments vieillissants appartenaient à des propriétaires privés, soit une dizaine de parcelles qui ont dû être acquises par l'Établissement public foncier de Normandie (EPFN) pour que Caen la mer et la Ville d'IFS puissent mener à bien un projet de revalorisation du secteur.

DES PREMIÈRES RÉSIDENCES

D'ici 2026, environ 230 logements et 1400 m² de surfaces commerciales devraient être construits, dans un environnement où l'espace public aura été repensé. Après

une concertation publique entre 2008 et 2012, les premières étapes du projet se sont concrétisées avec la livraison de la résidence Les Nymphéas de 33 logements sociaux en 2015, Le Relais de Poste pour la Résidence des Foyers normands de 14 chambres et 6 logements en 2018, et la résidence Libérius, comprenant 36 logements privés, en 2019.

NOUVELLE PHASE EN 2021

Certains commerces existants, comme une boulangerie, ont pu déménager dans de nouveaux espaces commerciaux en rez-de-chaussée. Au printemps, les bâtiments sans occupation de cinq parcelles seront démolis. Les opérations les plus longues devraient se terminer avant l'automne.

Sur ces parcelles, 82 logements privés et 4 maisons individuelles avec une livraison seront réalisées d'ici fin 2024. Les deux autres projets prévus ne sont, pour l'heure, pas attribués, mais l'esquisse du quartier envisage la réalisation supplémentaire d'une cinquantaine de logements en tout.

La dernière étape de revalorisation du secteur, une fois les constructions terminées, concernera la rénovation du trottoir de la rue de Caen. Ce sera d'ici cinq ans. En attendant, des segments de la rue de Caen et de la rue du chemin aux bœufs seront neutralisés le temps des travaux de démolition. Cependant, la continuité piétonne sera assurée durant les travaux et les voies de circulations ne seront pas perturbées dans les mois à venir.

Musique en plaine (MEP) PART EN STREAM

En cette période de crise sanitaire, la diffusion et l'enseignement artistique ont été perturbés. Les établissements culturels de la Communauté urbaine ont su s'adapter, pour continuer de faire vibrer leurs murs. Exemple à Bourguébus.

Dans cette école de musique, les musiciens professionnels ont leur place. « *Ce ne sont pas de classiques résidences avec concert*, précise Guillaume Hubert, le directeur de Musique en plaine (MEP), *mais un lien créé avec les élèves.* »

À Bourguébus, les 250 élèves peuvent aussi bien apprendre à jouer d'un instrument de musique, qu'à manier un micro, un appareil photo ou une caméra. Les jeunes élèves viennent écouter, échanger, filmer, photographier, enregistrer avec les musiciens en résidence...

Des expériences qui permettent d'apprendre et de se projeter dans un métier, et pour les artistes de repartir avec des outils pour démarcher studio et salles de concert.

GARDER LE LIEN

Avec la crise sanitaire, les élèves comme les professionnels ont dû trouver de nouvelles habitudes. MEP a continué d'accueillir les artistes, et, pour que l'échange continue, un Live Stream est organisé le mardi soir à 18h pour remplacer les concerts en présence d'élèves. « *Le secteur*

artistique est très impacté et Caen la mer a proposé de soutenir les musiciens via les streamings, explique Guillaume Hubert, *d'où un budget exceptionnel. La collectivité a aussi dû équiper tous les professeurs de tablette, carte son et micro, une solution pour garder le lien avec une bonne qualité de son et d'image, et conserver les heures de cours habituels. Le soutien aux artistes comme aux enseignements permet de continuer de faire se rencontrer les apprenants et les artistes.* »



« IL EST IMPORTANT POUR CAEN LA MER DE SOUTENIR LES ARTISTES DU SPECTACLE VIVANT, CAR ILS PARTICIPENT À L'ÉQUILIBRE PÉDAGOGIQUE DE MUSIQUE EN PLAINE. »

Marc Pottier, Vice-Président en charge de la culture

LES LIVE EN REPLAY

Les concerts sont à revoir et surtout réécouter sur la chaîne YouTube de Caen la mer.



Alex Madeline donne son concert sur Internet

Pour le saxophoniste originaire de Trouville, le projet de création d'un quintet à Caen est une opportunité née de la crise sanitaire. Après le conservatoire de Caen, le musicien s'est envolé de l'autre côté de l'Atlantique pour étudier au Beklee college of music de Boston avant de s'installer à New York pour mener sa carrière dans le jazz.

Avec l'arrivée du Covid-19 dans les rues de la Grosse Pomme, les engagements se sont faits rares. Alex Madeline est rentré en France attendre la fin de la

tempête sanitaire. « *J'avais des idées de création et de musique et Jérémie Hinnekens avait des contacts de musiciens* », raconte-t-il.

Puis le lien se fait entre son projet et Musique en plaine (MEP) dirigé par Guillaume Hubert, où il est déjà intervenu il y a deux ans. Le travail du quintet s'est conclu par un Live stream le 12 janvier dernier, un concert en direct où les musiciens ont joué en rond autour d'une tourelle et de caméras fixes.

Quant à Alex Madeline, après un bout de chemin avec son quintet, il prévoit de retrouver New York au printemps, pour honorer ses prochains contrats.

Concours Appassionato

UN COUP DE POUCE POUR DE JEUNES TALENTS

Le Concours Appassionato violoncelle Joël Klépal donne la possibilité à un jeune artiste de se voir prêter un violoncelle conçu par le luthier Joël Klépal pendant trois ans et de se produire avec l'Orchestre de Caen.

QUI EST À L'ORIGINE DE CE CONCOURS ?

Appassionato, c'est le club de mécènes de l'Orchestre de Caen. En 2019, il commande grâce à la contribution de ses membres, un violoncelle d'exception au luthier d'origine caennaise, Joël Klépal. Cet instrument, tout comme le violon de ce même luthier acquis en 2006, fait l'objet d'un concours organisé tous les 3 ans.

QUELLE EST SA PARTICULARITÉ ?

Le jeune lauréat se voit prêter cet instrument pendant trois ans. « Il est également programmé à deux reprises dans le cadre de la saison de l'Orchestre de Caen. C'est une double récompense et la force de ce concours. Cela s'inscrit dans le sens de notre mission d'accompagnement de jeunes artistes », souligne Aurélien Daumas-Richardson, directeur du Conservatoire de Caen et directeur artistique de la saison musicale de l'Orchestre de Caen.

QUI PARTICIPE ?

Les candidats doivent être de la nationalité de l'un des pays de l'Union européenne ou résider sur le sol de l'Union européenne, être en cours d'études supérieures et être né avant le 1^{er} janvier 2006.

COMMENT SE DÉROULE LE CONCOURS ?

Une première sélection se fait sur support audio. « Nous sélectionnons alors au maximum 12 candidats », précise Aurélien Daumas Richardson qui présidera le jury de la demi-finale, organisée le 10 mai aux côtés d'Emmanuelle Bertrand, violoncelliste concertiste, professeure au Conservatoire Supérieur de Paris, marraine de l'événement. Philippe Hersant,

compositeur, Nicolas Simon, chef principal de l'Orchestre de Caen et Stéphane André, violoncelliste solo de la formation, font également partie du jury. Un maximum de trois finalistes sera sélectionné à l'issue de ce second tour.

QUI VOTE LORS DE LA FINALE ?

Si les conditions sanitaires le permettent, la finale du concours Appassionato aura lieu le mardi 11 mai au Conservatoire (entrée libre). Le public sera invité à désigner le lauréat. Une occasion en or de découvrir l'un des violoncellistes les plus prometteurs de sa génération.



CONSERVATOIRE : C'EST L'HEURE DES INSCRIPTIONS !

Premières inscriptions

Pour les classes instrumentales (débutants), de danse et de théâtre (tous niveaux sauf Classes Préparatoires aux Etudes Supérieures), les inscriptions doivent se faire en ligne du 15 juin au 25 août.

Concours d'entrée pour les classes instrumentales : inscription en ligne du 19 avril au 19 mai. Concours le 26 juin.

CPES Musique - Danse - Théâtre (Classes Préparatoires aux Etudes Supérieures) : inscription du 15 juin au 25 août - Examen d'entrée à partir du 27 septembre.

Portes ouvertes au Conservatoire le samedi 19 juin

une occasion unique de découvrir les activités du Conservatoire. Le programme détaillé de cette journée sera disponible début juin sur : www.conservatoiredecaen.fr



©exo architectes

Nouvel écriin

POUR LA PATINOIRE

Après une première phase de travaux, la patinoire de Caen la mer continue de faire peau neuve. L'accueil du public sera totalement repensé.

Construit en 1971, le bâtiment avait connu des rénovations uniquement en 2000. Pourtant l'établissement sportif est utilisé de 7h à 23h, 7 jours sur 7, par le grand public et par les clubs résidents : ACSEL pour le patinage artistique et synchronisé et le Hockey Club Caen. C'est notamment ici que s'entraîne et joue l'équipe des Drakkars, l'équipe pro de hockey sur glace en D1.

Une première phase de travaux, en 2020, a permis de rénover la piste, ainsi que la couverture et les loges, pour un coût de 2,64 millions €. En 2021, la deuxième phase de travaux sera visible dès l'extérieur et améliorera incontestablement les conditions d'accueil des usagers. Budget total de cette seconde phase : 1,37 million €.

● La façade Est

L'extérieur de la patinoire, côté rue Jean de la Varenne, sera rénové dans la continuité du Stade nautique Eugène Maës avec des matériaux aluminium brossé et acier laqué gris contemporains pour donner l'aspect d'un complexe unique. Les deux établissements sont aujourd'hui déjà reliés par un système de récupération d'énergie de la patinoire pour chauffer les piscines.

● Le hall d'entrée

Espace vieillissant, il sera entièrement réhabilité pour améliorer l'accueil du public, comme celui des partenaires. La patinoire sera désormais visible depuis les vestiaires.

● La banque à patins et les vestiaires

Leur fonctionnement sera optimisé pour le stockage et la distribution des patins, avec pour bénéfice, plus d'espace pour que les patineurs amateurs puissent se changer. L'ambiance sera bientôt bercée de couleurs et de lumières chaudes, pour une atmosphère plus cocooning.

● L'étage de la patinoire

Le niveau R+1 sera repensé pour agrandir la salle de convivialité et la mise à disposition d'un espace de débriefing pour les joueurs. Les blocs sanitaires, utilisés par les clubs et les partenaires, seront rénovés.



« LA RÉHABILITATION TOTALE DE LA PATINOIRE CONSTITUE UN ATOUT MAJEUR POUR ENCOURAGER LA PRATIQUE DES SPORTS DE GLACE À CAEN LA MER. »

Aristide Olivier, Rapporteur général aux Sports

EN CHIFFRES

1971 ANNÉE DE CONSTRUCTION DE LA PATINOIRE

80 000 VISITEURS CHAQUE ANNÉE AU TOTAL

4,5 cm DE GLACE SUR LA PATINOIRE

60x30 m DE PISTE, SOIT LA DIMENSION D'UNE PATINOIRE OLYMPIQUE

1 300 NOMBRE DE PAIRES DE PATINS DISPONIBLES

6°C TEMPÉRATURE PRÈS DE LA PISTE, 18 °C DANS LE HALL D'ACCUEIL

PRATIQUE

Il n'y aura pas de fermeture pendant les travaux et les entraînements des clubs continueront normalement. Deux bungalows seront installés, notamment pour le club ACSEL, en attendant de retrouver leur bureau rénové au premier étage. Les travaux de la patinoire devraient être terminés avant l'automne.

Charlotte Cagigos,

UNE MARCHÉ DE PLUS AU HC CAEN

La gardienne remplaçante des Drakkars a joué son premier match de D1 en janvier.

Rencontre avec une hockeyeuse passionnée.



© Hockey Club de Caen



BIO EXPRESS

2000 : naissance à Montpellier
2003 : début à l'Ecole de glace de Montpellier

2014 : Pôle France féminin de Hockey sur glace à Chambéry

2017 : arrivée au Pôle espoir du Hockey club de Caen

Depuis 2020 : gardienne remplaçante des Drakkars en pro, équipe réserve et U-20 Elite

COMMENT AVEZ-VOUS COMMENCÉ LE HOCKEY ?

À l'âge de 3 ans, à Montpellier. Mon grand frère a commencé par hasard : mes parents avaient vu une affiche « Venez tester le hockey ! » donc je l'accompagnais le mercredi. J'ai voulu tester et quand mes parents m'ont inscrite à l'école de glace, ils pensaient que j'irais vers le patinage artistique, mais je suis allée seule directement vers le hockey !

COMMENT LE HOCKEY A-T-IL PRIS CETTE IMPORTANCE ?

J'ai deux frères et nos parents ont toujours été investis, en nous amenant aux matches les week-ends. Après, j'ai voulu aller en sport étude. Quand j'étais petite, on parlait des équipes U-15, U-18, et c'était un peu un rêve et je savais qu'il y avait le Pôle France féminin à Chambéry. C'est devenu mon objectif d'y aller après le collège. Je venais d'avoir 14 ans, j'avais un an d'avance et j'y ai passé 3 ans. Je me suis retrouvée avec des femmes qui avaient une carrière internationale. Je me suis rendue compte qu'il fallait beaucoup d'engagement et là le sport de haut niveau m'a plu.

VOUS ÊTES ARRIVÉE À CAEN JUSTE APRÈS LE BAC ?

Je sortais d'une blessure au genou, une année sans match, et j'avais besoin de changement. Je me suis renseignée sur les clubs qui proposaient un pôle espoir offrant tous les avantages d'une structure haut niveau. Je suis gardienne et il n'y a qu'une seule cage. Je voulais jouer avec les garçons. Tous les clubs ne laissent pas leur chance aux filles. Lors des premiers contacts avec le HC Caen, Virgile Mariette, le responsable du Pôle espoir, m'a dit qu'à partir du moment où je le méritais, ils me laisseraient jouer. Ça m'a plu et c'est comme ça que j'ai joué ma première saison à Caen. J'ai rejoint le Pôle espoir masculin U-18 et je jouais avec les garçons en U-17. En arrivant à Caen, je ne pensais pas du tout intégrer le groupe professionnel.

C'EST DONC VOTRE PREMIÈRE SAISON EN GROUPE PRO ?

L'an dernier, je m'entraînais déjà avec les gars de l'équipe première, car le premier gardien était absent la semaine pour ses études. Avec les garçons, ça se passe très bien, un peu

comme des grands frères avec qui je joue depuis quatre ans. J'ai joué mon premier match début janvier. C'était un match amical et une super expérience. Quand je suis arrivée à Caen, je ne pensais pas vivre ça un jour. Le coach et les garçons savent que je suis là : j'ai au moins gagné leur confiance.

QUELLES SONT VOS AMBITIONS DÉSORMAIS ?

J'aimerais faire ma place en équipe de France senior et les JO d'hiver vont arriver, la qualification olympique... À Caen, j'ai de bonnes conditions pour arriver : je m'entraîne en D1 et à côté, j'ai du temps de jeu avec les U-20 et la D3. Caen est une structure de haut niveau qui me permet de poursuivre mes études en STAPS et m'entraîner. Le club met tout en place pour que je réussisse à rentrer en équipe de France. Après on verra bien où l'avenir me mènera.



À VOS Agendas ! NOS IDÉES DE SORTIE



#DÉCOUVERTE

Visite en famille du centre historique de Caen

21 avril 2021

Explorez la ville en famille sous la conduite de votre guide qui donnera aux plus jeunes quelques clefs de lecture du patrimoine.

Munis d'un petit carnet de route, les enfants découvriront des lieux emblématiques de la ville aux cent clochers. Dès 6 ans.

Réservation obligatoire :

www.caenlamer-tourisme.fr

#EXPOSITION

Exposition Jérémie Moreau Bibliothèque Alexis de Tocqueville (Caen)

Du 21 mai au 17 juillet

Cette exposition inédite invite à découvrir l'univers graphique de Jérémie Moreau, dessinateur de BD. Sont présentés dessins et aquarelles issus notamment des albums *Grimm*, *Penss* et du *Discours de la Panthère*.

Dans le cadre du Salon du livre *Epoque*, rencontrez cet auteur le samedi 29 mai à 16h.

 Infos bibliotheques.caenlamer.fr

*Sous réserve des conditions sanitaires

#COURSE À VOILE

Normandy Channel Race

Du 27 mai au 6 juin

Course à la voile emblématique du territoire, les Class 40 s'installeront dès le 27 mai dans le bassin Saint-Pierre à Caen. Départ de la course dimanche 20 mai à 16h depuis Ouistreham. Suivez la remontée des bateaux de Caen vers la mer depuis le Canal.

 Infos normandy-race.com

EXPRESSION POLITIQUE

UN NOUVEAU GROUPE D'ÉLU·ES À CAEN LA MER ?

« Maires et élu·es communautaires de différentes communes de Caen la Mer, nous portons **une triple exigence écologique, sociale et démocratique**.

A plusieurs, nous avons souhaité nous organiser et avons abouti à la création d'un groupe d'élu·es : « *Caen la Mer citoyenne* ». Mais un groupe qui se construit n'est pas nécessairement un groupe qui s'oppose.

Attaché·es à notre territoire, nous souhaitons impulser au cœur de Caen la mer une dynamique de « *culture de communauté urbaine* » et de coopération pour enfin sortir de cette « *logique de guichet* ».

Notre démarche consiste à veiller à ce que les préoccupations de

transition écologique, de solidarités entre les habitant·es et entre les communes et les questions de **transparence démocratique** soient bien présentes dans les choix de la communauté urbaine.

L'échelon intercommunal détermine pour beaucoup la vie quotidienne des citoyen·nes et c'est souvent celui qui leur échappe le plus.

Au service de celles et ceux qui vivent à Caen la Mer, nous serons attentifs·ves à ce que les décisions soient prises en toute transparence et que les habitantes et les habitants ne soient pas tenu·es à l'écart des projets de la communauté urbaine.»

Pour nous contacter :
caen-la-mer.citoyenne@mailo.com

LES PREMIERS MEMBRES DU GROUPE « *Caen la Mer citoyenne* » :

Clémentine LE MARREC
(Maire - Bénouville),
Aurélien GUIDI (Caen),
Damien DE WINTER (Giberville),
Patrick LEDOUX (Maire - Louvigny),
Annie ANNE (Caen),
Vincent LOUVET
(Hérouville Saint-Clair),
Marie-Chantal REFFUVEILLE
(Blainville-sur-Orne),
Gilles DETERVILLE (Caen),
Jean-Paul GAUCHARD (Ifs),
Lionel MARIE
(Maire - Blainville-sur-Orne),
Xavier LE COUTOUR (Caen).



@Samuel Sarfati

Amandine Petit, MISS FRANCE EN TOUTE SIMPLICITÉ

Elle est reine de beauté pendant une année, une ambassadrice pour notre territoire. 10 ans après Malika Ménard, Amandine Petit, nouvelle Miss France, se glisse parfaitement dans les souliers de son aînée.

« Au moment de mon élection, les anciennes miss m'ont donné un conseil : dormir. Elles avaient raison ! » Depuis le soir de son élection le 19 décembre 2020, Amandine Petit, 23 ans, originaire de Bourguébus, vit au rythme des rendez-vous avec les partenaires, les émissions télé, les shootings pour les marques qu'elle représente et ses engagements auprès d'associations. « J'ai rencontré Jean-Paul Gautier, Line Renaud, Nikos Aliagas, des personnes que je voyais avant à la télévision, depuis mon canapé ! » s'exclame-t-elle avec les yeux qui pétillent.

SIMPLE, SPONTANÉE

Malgré une année encore contrariée par la crise sanitaire, l'agenda de Miss France est bien rempli. Elle sait déjà qu'en avril, elle présidera le jury de Miss Isère. En toute circonstance, Amandine Petit garde le sourire et s'adapte. Elle qui n'a pas eu le droit à son retour à la maison, accueillie par tous ceux qui l'ont soutenue. Qu'à cela ne tienne, Amandine Petit voit plus loin. « J'espère qu'on pourra organiser la cérémonie Miss France 2022 à Caen », sourit la jeune femme. Son attachement au territoire se ressent. Elle n'a

pas caché son émotion quand Joël Bruneau lui a ouvert les portes de la mairie de Caen en janvier. Elle a montré ce jour-là combien elle aime revenir ici. Se balader sur les plages du Débarquement, à Ouistreham, flâner rue Ecuyère, saluer la boulangère de Bourguébus qui la suit depuis ses débuts : Amandine aime les choses simples. « Le regard de mes proches n'a pas changé. Et le mien non plus. Cela m'aide à garder la tête froide. Je n'oublie pas d'où je viens et qui je suis. On s'appelle le soir avec mes parents. Je raconte ma journée comme je pourrai le faire si j'occupais un autre travail. Je reste simple, spontanée. Et j'ai envie de faire rêver les gens. »

ENGAGÉE

Si Amandine a mis entre parenthèse ses études pendant cette année particulière, elle compte bien les reprendre au sein de l'IAE de Caen et valider son master 2 Management des établissements et des structures gérontologiques. « Mon mémoire devait porter sur la maladie d'Alzheimer. Si j'ai le temps cette année, je commencerai mes recherches », souligne-t-elle. En attendant le retour à une vie normale, Miss France compte



profiter de chaque instant. « Je suis une vraie normande. J'ai eu l'occasion de le dire : j'aime l'andouille de Vire, le camembert, le pont-l'évêque, la teurgoule. Mais j'ai hâte aussi de découvrir les autres mets des régions de France. » Une vraie professionnelle.



LE NOUVEAU *caenlamer.fr*

*Suivez nos actus aussi sur
Facebook, Twitter, Instagram*



caenlamer.fr

02 31 52 19 78



Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE